

Augmentation de capital annoncée

SOCIETE LAND'OR

Siège social : BIR JEDID 2054 KHELIDIA

La Société LAND'OR porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 07 juillet 2014, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 146.875 dinars pour le porter de 4.700.000 dinars à 4.846.875 dinars.

Cette augmentation de capital sera réalisée par incorporation de réserves (à prélever sur la prime d'émission) et par l'émission de 146.875 actions nouvelles gratuites, d'une valeur nominale de un (01) dinar chacune, à raison d'une (01) action nouvelle pour trente-deux (32) actions anciennes.

Modalité de l'augmentation

L'augmentation du capital sera effectuée par l'émission de 146.875 actions nouvelles gratuites de nominal un (1) dinar chacune, à attribuer aux détenteurs des 4.700.000 actions composant le capital social actuel, à raison de une (01) action nouvelle gratuite pour trente-deux (32) actions anciennes.

Jouissance des actions nouvelles gratuites

Les 146.875 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1er janvier 2014***.

Cotation en Bourse

- > Les droits d'attribution seront détachés et négociés en Bourse à partir du **08 juin 2017**.
- > Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **08 juin 2017**, **sur une autre ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées dès la distribution des dividendes relatifs à l'exercice 2015***.
- > Les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du **08 juin 2017**.

Prise en charge par la Tunisie Clearing

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par Tunisie Clearing à compter du **08 juin 2017**.

- Il est à préciser que l'exercice 2014, étant déficitaire, n'a pas fait l'objet de distribution de dividende. L'AGO du 30/05/2016 statuant sur l'exercice 2015, a décidé la distribution d'un dividende de 0,100 dinars par action.